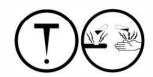
FICHE SIGNALÉTIQUE



SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIETE

Nom du produit: SILVERWAX 3 NETTOYANT DÉGRAISSANT

Nom chimique et synonyme : Sans objet (mélange)

Fabricant: Laboratoire Hygienex Inc. Fournisseur: Même

Adresse: 6400 Zéphirin-Paquet

Québec (Qc) G2C 0M3

Téléphone: 1-418-522-2332 Téléphone: Même

Téléphone d'urgence (CANUTEC): (613) 996-6666

Émis par : Laboratoire Hygienex Inc. Utilisation : Nettoyant à action rapide

(Industriel/Institutionnel)

SECTION 2: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<u>Ingrédient</u>	<u>CAS</u>	<u>%p/p</u>
Butoxy-2-ethanol	111-76-2	5 - 15
Sodium dodecylbenzenesulfonate	25155-30-0	1 - 5
Alkyphenol ethoxylé	9016-45-9	1 - 5
Sodium metasilicate	6834-92-0	1 - 5
Trisodium nitrilotriacetate	18662-53-8	0.1 - 1

Limites d'exposition : voir Section 8

SECTION 3: IDENTIFICATION DES RISQUES

Effets aigus

Contact avec les yeux : Le contact direct peut causer de sévères irritations avec possibilité

d'ulcération cornéenne.

Contact avec la peau: Peut causer l'irritation avec rougeur, réaction allergique cutanée,

dermatite et assèchement de la peau.

Inhalation : Peut causer des nausées et mal de tête.

Ingestion: Peut causer des irritations gastro-intestinaux, brûlures à la bouche et

à la gorge.

Effets suite à une exposition répétée

Peau : Des contacts prolongés et répétés peuvent causer l'irritation et des

brûlures.

Inhalation: Aucune information applicable n'est connue.

Ingestion : L'ingestion d'une grande quantité peut causer des irritations gastro-

intestinaux, brûlures à la bouche et à la gorge.

Voies primaires d'absorption : La peau, les yeux, l'ingestion et l'inhalation sont les voies primaires

d'absorption.

Les effets potentiels d'une surexposition énumérés ci-haut sont fondés sur des données et des résultats d'études menées sur des compositions similaires, des données portant sur les composantes et/ou des études d'experts menées sur le produit. Veillez vous référez à la section 11 pour connaître le détail des renseignements d'ordre toxicologique.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux: Rincer les yeux 15 minutes à grande eau en maintenant les paupières

ouvertes. Soulever occasionnellement les paupières inférieure et

supérieure. Demander une aide médicale.

Contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau

courante pendant au moins 15 minutes et retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Inhalation: Ammener la personne à l'air frais. Si une irritation persiste, obtenir

une aide médicale.

Ingestion: Donner de l'eau. Ne pas faire vomir. Si la personne est sommelante

ou inconsiante, ne rien mettre dans la bouche; coucher la personne sur le coté gauche avec la tête penchée. Si possible, ne pas laisser la

personne sans surveillance. Demander une aide médicale.

Notes pour le médecin : Traiter selon les symptômes.

SECTION 5: MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Classe d'inflammabilité (TMD) : Non controlé Inflammabilité : Sans objet Point d'éclair, creuset fermé (°C) : > 93.3 Température limite d'explosion (°C): Sans objet Température d'auto ignition (°C) : Sans objet

Seuil minimun d'inflammabilité

(% par vol.): Sans objet

Seuil maximun d'inflammabilité

(% par vol.) : Sans objet Sensibilité aux décharges statiques : Non Sensitilité aux chocs : Non

Produits de combustion dangereux : Peut former : oxydes d'azote et de carbone.

Risques de feu et d'explosion : Aucun connu

Mesures extinction : Mousse régulière, eau, bioxyde de carbone.

Instructions pour les pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome pleine figure avec pression

positive. Se référer aux équipements de protection personnelle à la

section 8 de cette FS.

SECTION 6: MESURES A PRENDRE POUR LES DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Informations générales : Utiliser les équipements de protection personnelle mentionnés à la

section 8. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique vous donnent certains renseignements concernant les exigences

provinciales et fédérales.

Petit déversement : Nettoyer les produits restants du déversement à l'aide d'un

absorbant approprié. Nettoyer la zone comme il se doit puisque même une petite quantité de produit peut rendre la surface glissante.

Grand déversement : S'il n'y a pas de fuite, arrêter la fuite. Assurer un endiguement ou un

confinement approprié pour éviter que le produit se disperse. S'il est possible de pomper le produit endigué, entreposer le produit dans un

contenant approprié.

Mesures de disposition : Voir Section 13

SECTION 7: MANIPULATION ET LE STOCKAGE

Manipulation: Eviter le contact avec la peau et les yeux. Pour usage externe

seulement. Observer les bonnes pratiques d'hygiène. Après avoir manipulé le produit, se laver les mains avant de manger, boire ou utiliser les toillettes. Enlever rapidement les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Se laver après le travail en

utilisant de l'eau et du savon.

Entreposage: Garder bien fermé dans les récipients originaux.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / LA PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité avec protecteurs latéraux.

Protection de la peau : Porter des gants de protection. Les gants peuvent être faits de

polychlorure de vinyle (PVC), de néoprène, ou de caoutchouc.

Protection des pieds : Porter des bottines de travail adéquates. Vêtements : Porter des vêtements de travail adéquats.

Protection respiratoire: Pas requis sous des conditions normales d'utilisation.

Contrôle d'ingénierie: S'assurer d'avoir un système de ventilation adéquat (central et/ou

local).

Autres: Douche et douche oculaire

Limites d'exposition :

Ingrédient CAS CL_{50} Pas disponible Pas disponible 438mg/kg⁽²⁾ Sodium dodecylbenzenesulfonate 25155-30-0 Alkyphenol ethoxylé Pas disponible Pas disponible 1.3g/kg⁽²⁾ 9016-45-9 Pas disponible Pas disponible 500mg/kg⁽³⁾ Trisodium nitrilotriacetate 18662-53-8 Butoxy-2-ethanol Pas disponible 450ppm/4h⁽¹⁾ $1.2g/kg^{(2)}$ 111-76-2 Pas disponible Pas disponible 1153mg/kg⁽²⁾ Sodium metasilicate 6834-92-0

(1) Rat

(2) Oral – rat

(3) Intrapéritonal - rat

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Liquide Apparence: Clair Couleur: Jaune Odeur: Cerise Tension de vapeur (mm Hg): Non disponible pH: 13.1 Densité de vapeur (Air=1): Non disponible Densité (25°C): 1.04 Vitesse d'évaporation (Eau=1) : Point d'ébullition (°C): > 100 1

Solubilité dans l'eau (% p/p): Miscible Point de fusion (°C): Not disponible

Solubilité dans l'alcool (% p/p): Miscible Viscosité (cps): 50

Matières volatiles (% p/p): 91 Masse moléculaire : Sans objet Coefficient de répartition eau/huile : Non disponible Formule chimique : Sans objet

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Risque de polymérisation dangereuse : Ne polymérise pas

Produits de décomposition dangereux : Peut former : bioxyde de carbone et monoxyde de carbone

Stabilité chimique : Stable sous conditions normales.

Substances à éviter : Agents oxydants forts et acides forts.

SECTION 11 : DONNEES TOXICOLOGIQUE

Risque à l'exposition chronique : Non disponible
Cancérogénicité du produit : Non disponible
Effet sur la reproduction : Non disponible
Tératogènicité : Non disponible
Mutagènicité : Non disponible

Voie(s) primaire(s) d'entrée : Contact avec la peau, les yeux, ingestion et inhalation.

SECTION 12 : DONNEES ÉCOLOGIQUE

Information écologique : Ce produit n'a pas été évalué pour ces effets sur l'environnement.

DBO₅: Non disponible DCO: Non disponible

SECTION 13: DISPOSITION DU PRODUIT

Gestion des déchets: Disposer avec les déchets en accord avec la réglementation

municipale, provinciale et fédérale

SECTION 14: INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Classification pour le TMD: 8

Numéro UN/NA: UN3266 Groupe d'emballage: III

Nom sur l'emballage: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.

(METASILICATE DE SODIUM) QUANTITÉ LIMITÉE 5L ET MOINS

SECTION 15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Canada (SIMDUT): D2B, E

Accord RCP: Ce produit a été classé conformément aux critères de danger

énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la signalétique contient tous les renseignements exigés par le

Règlement sur les produits contrôles.

SECTION 16: INFORMATION ADDITIONNELLE

Date de création : 01 mars 2016

Par: Laboratoire Hygienex inc.

Téléphone: (418) 522-2332

Clause d'exonération de responsabilité :

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de différentes sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en œuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, nous assumons que l'utilisateur de la présente matière a reçu la formation obligatoire voulue conformément aux règlements du SIMDUT. Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise et le fournisseur ne sera pas responsable en cas de pertes, blessures ou dommages indirectes résultant de l'utilisation des présents renseignements. Dernière page